



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Qiraa entre femmes est un institut dans lequel nous enseignons aux femmes et aux enfants exclusivement et vous pourrez étudier avec nous la langue arabe dans divers cours.

Les professeures suivent le minhaj salafi, la compréhension selon les pieux prédecesseurs.

Le règlement intérieur est destiné à toutes les élèves de Qiraa entre femmes et a pour but de fixer les règles indispensables au bon fonctionnement.

Si le règlement n'est pas respecté par l'élève les enseignantes peuvent rompre le contrat à tout moment.



LE COMPORTEMENT

Les élèves se doivent d'être **respectueuses(eux)** envers les professeures ainsi que ses camarades.

L'étudiante en science se doit d'avoir un bon comportement, et il est important de l'étudier afin de l'appliquer tout au long de ses cours.

LES HORAIRES

Les horaires sont déterminés au préalable avec l'étudiant, il peut y avoir des changements selon certaines occasions (ramadan, changement d'heure...).

Si l'élève à plus de 10 minutes de retard le cours est annulé et comptabilisé.

Sauf un retard exceptionnel et justifié, sous réserve de l'acceptation de l'enseignante.



LES ABSENCES

L'annulation justifiée d'un cours doit se faire au **minimum 24H avant le cours**, sinon le cours est comptabilisé.

Si des absences non justifiées se répètent votre créneau est susceptible d'être attribué à une autre élève, dans le cadre de cours particuliers.

LE DEROULEMENT DU COURS

Les cours se déroulent sur zoom.

Il est **obligatoire** de porter un casque ou des écouteurs si des hommes sont dans la même pièce et susceptible d'entendre une femme.

De même si une caméra est allumée, il faut s'assurer qu'aucun homme ne puisse la voir.



INSCRIPTION ET ABONNEMENT

Toute demande d'inscription se fait soit par :

🌐 qiraaentrefemmes.fr

✉️ qiraaentrefemmes@gmail.com

📠 [@Qiraaentrefemmes](https://www.x.com/Qiraaentrefemmes)

5€50 de frais d'inscription sont demandés lors de la première inscription à l'institut.

Pour une demande d'échelonnement de paiement, contactez nous par mail ou sur nos réseaux.

« (...) Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements »
(Sourate 17 / Verset 34)



LES REMBOURSEMENTS

Il n'y a **pas de remboursement** tant que le contrat initial est respecté, ou que de nouveaux termes ont été accepté par les deux partis.

Nous pouvons exceptionnellement rembourser pour un motif justifié, au choix de l'enseignante.

Lorsque vous vous inscrivez, nous considérons que vous avez accepté le règlement intérieur.